

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée générale annuelle

du 20 avril 2016 (10 heures)

Ce formulaire doit être retourné pour le **14 avril 2016** au plus tard à :

Proximus SA de droit public

Madame Patricia Van de Wiele, Secrétaire Général

Bd du Roi Albert II, 27 (26U021)

B – 1030 Bruxelles

Le(la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....
Domicile / Siège social
.....
.....

Propriétaire de

Nombre

actions dématérialisées (1)
actions nominatives (1)

de Proximus
SA

(1) biffer la mention inutile

**vote par correspondance comme suit pour l'assemblée générale annuelle de la société
qui se tiendra le mercredi 20 avril 2016 à 10 heures.**

Mon/notre vote sur chacune des propositions de décision est le suivant:
(marquer la case correspondante)

1. Prise de connaissance des rapports annuels du Conseil d'Administration de Proximus SA de droit public relatifs aux comptes annuels et aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015.
2. Prise de connaissance des rapports du Collège des Commissaires de Proximus SA de droit public relatifs aux comptes annuels et du Commissaire relatifs aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015.
3. Prise de connaissance des informations fournies par la Commission Paritaire.
4. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2015.

5. Approbation des comptes annuels de Proximus SA de droit public au 31 décembre 2015.

Proposition de décision: approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, y compris les affectations suivantes du résultat :

Bénéfice de l'exercice à affecter	+	635.492.734 EUR
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+	220.214.627 EUR
Bénéfice à affecter	=	855.707.361 EUR
Prélèvement net sur les capitaux propres (réserves)	+	4.991.622 EUR
Rémunération du capital (dividendes bruts)	-	490.048.341 EUR
Autres allocataires du bénéfice (personnel)	-	34.543.478 EUR
Bénéfice à reporter	=	336.107.163 EUR

Pour 2015, le dividende brut s'élève à 1,50 EUR par action, donnant droit à un dividende net de précompte mobilier de 1,105 EUR par action, dont un dividende intérimaire de 0.50 EUR par action (net de précompte mobilier de 0,375 EUR par action) a déjà été versé le 11 décembre 2015, si bien qu'un dividende brut de 1,00 EUR par action (net de précompte mobilier de 0,73 EUR par action) sera versé le 29 avril 2016. La date de l'ex-dividende est fixée au 27 avril 2016, la date d'enregistrement au 28 avril 2016.

POUR	<input type="checkbox"/>	CONTRE	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	---------------	--------------------------	-------------------	--------------------------

6. Approbation du rapport de rémunération.

Proposition de décision: approbation du rapport de rémunération.

POUR	<input type="checkbox"/>	CONTRE	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	---------------	--------------------------	-------------------	--------------------------

7. Décharge à accorder aux membres du Conseil d'Administration.

Proposition de décision: accorder la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

POUR	<input type="checkbox"/>	CONTRE	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	---------------	--------------------------	-------------------	--------------------------

8. Décharge spéciale à accorder aux membres du Conseil d'Administration dont le mandat s'est terminé le 15 avril 2015 et le 25 septembre 2015.

Proposition de décision : accorder la décharge spéciale à M. Jozef Cornu pour l'exercice de son mandat jusqu'au 15 avril 2015 et à M. Theo Dilissen pour l'exercice de son mandat jusqu'au 25 septembre 2015.

9. Décharge à accorder aux membres du Collège des Commissaires.

Proposition de décision: accorder la décharge aux membres du Collège des Commissaires pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

POUR	<input type="checkbox"/>	CONTRE	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	---------------	--------------------------	-------------------	--------------------------

10. Décharge spéciale à accorder à M. Romain Lesage pour l'exercice de son mandat en tant que membre du Collège des Commissaires jusqu'au 31 mars 2015.

Proposition de décision: accorder la décharge spéciale à M. Romain Lesage pour l'exercice de son mandat en tant que membre du Collège des Commissaires jusqu'au 31 mars 2015.

POUR	<input type="checkbox"/>	CONTRE	<input type="checkbox"/>	ABSTENTION	<input type="checkbox"/>
-------------	--------------------------	---------------	--------------------------	-------------------	--------------------------

11. Décharge à accorder au Commissaire des comptes consolidés du Groupe Proximus.

Proposition de décision: accorder la décharge à Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL, représentée par Messieurs Geert Verstraeten et Nico Houthaeve, pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

12. Nomination de nouveaux administrateurs.

Proposition de décision: nommer, sur proposition du Conseil d'Administration suite à la recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Mme Tanuja Randery et M. Luc Van den hove en tant qu'administrateurs pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2020.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

13. Nomination des Commissaires désignés pour la certification des comptes annuels pour Proximus SA de droit public.

Proposition de décision: nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL, représenté par M. Michel Denayer et CDP Petit & Co SPRL, représenté par M. Damien Petit, pour la certification des comptes annuels de Proximus SA de droit public pour une période de six ans. Les émoluments des Commissaires ont été fixés à 226.850 euros par an (indexés annuellement).

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

14. Nomination du Commissaire désigné pour la certification des comptes consolidés du Groupe Proximus.

Proposition de décision: nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL, représenté par M. Michel Denayer et M. Nico Houthaeve, pour la certification des comptes consolidés du Groupe Proximus, pour une période de trois ans. Les émoluments du Réviseur d'Entreprises ont été fixés à 306.126 euros par an (indexés annuellement).

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

15. Prise de connaissance nomination membre du Collège des Commissaires.

L'assemblée prend acte de la décision de l'Assemblée Générale de la Cour des Comptes du 20 janvier 2016, constatant la renomination à partir du 10 février 2016, de Monsieur Pierre Rion en sa qualité de membre du Collège des Commissaires de la société anonyme de droit public Proximus.

Pas de vote

16. Divers

Fait à, le 2016.

Signature(s) :

Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent.
 Tout propriétaire d'actions dématérialisées ou nominatives qui entend voter par correspondance devra en outre avoir accompli les formalités décrites dans l'invitation.